

Le budget—M. Stackhouse

Il y a quelques semaines, dans une école publique de la circonscription de Scarborough-Ouest, je me suis adressé à une classe. L'un des enfants m'a demandé ce que je prendrais si je pouvais choisir une chose que pourrait faire le gouvernement. J'ai répondu que ce serait d'apprendre aux Canadiens à être fiers de leur pays. Nous avons tant de choses dont nous pouvons être fiers. Aucun groupe de vingt-cinq millions n'a fait ce que nous avons fait. Notre population est celle de l'État de Californie. Pourtant, nous sommes, en superficie, le deuxième État du monde, notre environnement n'est pas des moins rigoureux, et nous avons néanmoins réussi à devenir l'un des principaux pays industrialisés. Nous avons une histoire honorable dont nous pouvons nous enorgueillir. Pourtant, il y a quelques années seulement, des années que l'on peut compter sur les doigts d'une main, les Canadiens se demandaient s'ils avaient un avenir. Ils se demandaient si l'avenir ressemblerait à ce passé dont ils étaient si fiers. La réponse à leurs inquiétudes et la raison pour laquelle les Canadiens ne craignent plus l'avenir, c'est le succès des politiques économiques mises en place par le gouvernement depuis les élections de l'automne 1984.

Il ne convient pas d'examiner ce budget indépendamment du reste. Il faut l'envisager comme l'une des étapes d'un plan financier dont la mise en œuvre a commencé avec l'exposé financier de novembre 1984, s'est poursuivie dans le budget du printemps de 1985, et qui franchit maintenant une étape ultérieure avec le budget de février 1986.

Je voudrais revoir les divers moyens grâce auxquels ces programmes financiers ont permis aux Canadiens de pouvoir espérer en un avenir digne du passé dont nous nous enorgueillissons. Tout d'abord, nos programmes ont visé la réduction du déficit. Le défi était de taille. En effet, ce défi a préoccupé le monde entier qui à son tour s'est prononcé sur la valeur de notre devise, en bonne partie en raison de l'inquiétude suscitée à juste titre par le déficit. En 1975, le déficit représentait \$87 par habitant. Lors de la dernière année de régime libéral, il représentait \$1,469 par homme, femme et enfant. C'était à l'époque des libéraux. Ces derniers se rendaient compte de ce qui n'allait pas. Ils préconisaient la réduction du déficit. Ils faisaient comme s'ils croyaient sincèrement qu'ils devaient le réduire. Le ministre des Finances en 1980, l'honorable Allan MacEachen, a déclaré dans son discours budgétaire qu'il s'imposait de ralentir la croissance des frais engagés par le remboursement de la dette publique. Trois ans plus tard, le ministre des Finances, l'honorable Marc Lalonde, y est allé du sien en déclarant qu'il fallait gérer le déficit de façon à veiller à le réduire le plus vite possible. D'année en année, les libéraux ont préconisé la réduction des dépenses, mais nous, nous y avons réussi. En 1975, le service de la dette sous le régime libéral s'élevait à \$3,025,000,000. Voilà ce qu'avait coûté la dette publique en 1975. A la fin du mandat des libéraux, ces frais étaient passés à \$22,500,000,000. Il n'est donc pas étonnant que les gens s'inquiètent de l'avenir du pays et qu'ils craignent que leur pays qui était si riche, prospère et solide, ne soit saigné à blanc. Ils peuvent maintenant reprendre confiance dans l'avenir car, au moins, le gouvernement ne se contente plus de parler d'une réduction du déficit, mais il agit en ce sens.

• (1600)

En outre, notre politique en tant que gouvernement vise à restreindre les dépenses publiques. Nos prédécesseurs, les libéraux, en étaient partisans aussi. En 1975, l'actuel chef de l'opposition (M. Turner), qui était alors ministre des Finances, a déclaré que rien n'était plus important que le contrôle des dépenses publiques. C'est avec raison qu'il a affirmé cela, car les dépenses publiques avaient atteint des niveaux inimaginables. Au moment le plus intense de la Seconde Guerre mondiale, les dépenses publiques fédérales totalisaient 5.5 milliards de dollars. Une génération plus tard, en 1967-1968, elles avaient doublé, passant à près de 11 milliards de dollars. Et quelles sont-elles maintenant? Je souhaiterais qu'il soit possible d'affirmer que nous réduisons les dépenses à tel point que nous en revenons à l'époque où elles représentaient une partie bien moins importante du produit national brut. Cependant, il est quand même encourageant de constater que les prévisions budgétaires présentées par le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) aujourd'hui laissent voir une croissance presque nulle des dépenses pour la deuxième année consécutive, alors que d'autres coûts, dans notre société, augmentent régulièrement. Le coût de la vie augmente encore de 4 p. 100 par année, alors que les dépenses gouvernementales ne suivent pas ce rythme. Pourquoi le pays ne reprendrait-il pas confiance dans l'avenir quand il voit qu'enfin il peut mettre le holà aux dépenses de l'État grâce à son gouvernement?

Troisièmement, nos politiques visent à restructurer le gouvernement et à réduire les déficits. Nous limitons nos dépenses et nous restructurons le gouvernement. Comme l'a dit le ministre des Finances dans son impressionnante allocution d'hier soir, il faut non pas accroître l'importance du gouvernement, mais accroître son efficacité. J'attire l'attention des députés et du public sur trois moyens d'y parvenir. Le gouvernement fait par exemple intervenir le critère du mérite pour les augmentations de traitement des cadres de direction. C'est une idée nouvelle. Quand la Fonction publique canadienne a-t-elle jamais été stimulée par la perspective de devoir justifier les augmentations de traitement par le mérite? A quand remonte la dernière fois où nous avons remplacé l'ancienneté, la longévité et l'incrustation par quelque chose qui s'appelle le mérite? C'est là une refonte du gouvernement.

On nous a aussi dit que d'ici deux ans Postes Canada devrait avoir le courage d'assurer sa rentabilité. C'est un défi stupéfiant. Pourtant, cela n'a rien de stupéfiant chez nos voisins du Sud, car la poste américaine, non contente d'être rentable sans subvention, réalise même des profits.

Le ministre nous a aussi dit dans son discours que d'autres sociétés de la Couronne allaient être vendues et que le gouvernement allait prendre d'autres mesures pour se distancier du secteur privé. L'une des mesures les plus importantes utilisées pour cette restructuration du gouvernement consiste à laisser les gens prendre leurs distances avec leur gouvernement. J'attire l'attention de la Chambre sur l'un des moyens utilisés, et qui mérite notre attention. Je veux parler de la réforme des règlements des régimes enregistrés d'épargne retraite. Les bénéficiaires de ces régimes vont maintenant disposer d'une liberté dont on n'aurait jamais dû les priver. Ils vont enfin être traités comme des adultes qui ont le droit de décider de la façon dont ils dépensent leur argent. Les gens pourront désormais continuer d'être traités comme des adultes à 71 ans et ne